

## TABLEAU DE PRESENTATION DES ORIENTATIONS, OBJECTIFS ET MODALITES DU PROJET DE RESEAU DU REP+ MONTGAILLARD

<b>ORIENTATIONS</b>	<b>AXE 1:</b> Diversité des élèves et maîtrise des langages	<b>AXE 2:</b> Evaluation et progressivité	<b>AXE 3:</b> Développer les liaisons, les partenariats, l'accueil des parents	<b>AXE 4:</b> Travail collaboratif Professionnalisation des personnels
<b>OBJECTIFS GENERAUX</b>	1- Parler, lire, écrire dans toutes les disciplines	1- Développer des pratiques et des dispositifs pédagogiques qui prennent en compte les besoins des élèves	1- Ouvrir davantage l'école aux familles	1- Créer les conditions d'une réflexion didactique commune en définissant un ou plusieurs objets fédérateurs
	2- Acquérir des référents culturels communs	2- Mettre en œuvre des modalités d'évaluations communes valorisant l'investissement, le travail et les progrès des élèves tant au niveau des apprentissages qu'au niveau des valeurs civiques et morales	2- Amener les parents à être acteurs	2- Institutionnaliser les temps de travail en équipe inter-degré avec une périodicité à définir
	3- Expliciter les démarches d'apprentissage pour que les élèves comprennent le sens des	3- Evaluer par compétences	3- Rendre accessible le fonctionnement de l'établissement scolaire	3- Créer une identité et une culture commune du réseau
	4- Mettre en place des organisations pédagogiques différenciées			4- Une action de formation commune par an
<b>MODALITES</b>	En se référant à la priorité 1 du référentiel de l'éducation prioritaire  En structurant la pédagogie du langage de l'école maternelle au collège En développant les pratiques de lecture et d'écriture dans toutes les disciplines  En mettant en place l'aide aux élèves en difficulté à tous les niveaux de la scolarité	En se référant à la priorité 2 du référentiel de l'éducation prioritaire  En donnant des repères aux élèves pour comprendre les autres, pour se situer dans la société grâce au développement d'activités culturelles mobilisatrices, porteuses d'apprentissages et enrichissantes. En instituant un cadre collectif : s'accorder sur les rituels, les règles, etc	En se référant à la priorité 3 du référentiel de l'éducation prioritaire  En améliorant les conditions de la première scolarisation En développant les occasions de rencontrer les familles collectivement et individuellement  En travaillant à une meilleure articulation des dispositifs éducatifs locaux avec le projet du réseau En créant une culture commune.	En se référant aux priorités 4 et 5 du référentiel de l'éducation prioritaire